



FORMATIONS D'ENSEIGNANTS : DIF AUVERGNE EN JUIN 2021

La ligue régionale AURA organise une formation au Diplôme d'Instructeur Fédéral (DIF) en Auvergne, avec le soutien de la ZID Auvergne afin que les licenciés puissent continuer à se former localement.

La formation DIF aura lieu au Centre Arténium, 4 parc de l'Artière 63122 Ceyrat :

- Stage N° 1/2 : samedi 12 et dimanche 13 juin 2021 (8h30-12h30 et 14h00-17h30)
- Stage N° 2/2 : samedi 26 et dimanche 27 juin 2021 (8h30-12h30 et 14h00-17h30)

Allègements en raison de la situation sanitaire : les candidats devront suivre la formation en Ecole régionale de Formation (2 weekends) mais, de façon exceptionnelle, ils n'auront pas l'obligation de valider en plus les heures de participation fédérales et les stages extérieurs, car les restrictions sanitaires ne le permettent pas cette saison.

Formation accessible sans être titulaire du DAF : Il n'est plus nécessaire d'être titulaire du Diplôme d'Animateur Fédéral (DAF) pour s'inscrire au DIF. Cette formation peut donc également intéresser celles et ceux qui n'ont pas pu passer le DAF (le DAF n'a pas été proposé dans le Puy-de-Dôme en raison de la situation sanitaire).

Si un stagiaire DIF est également candidat au passage de grades des 26-27 juin nous aménagerons les horaires pour qu'il soit disponible aux horaires des épreuves, qui se tiendront dans le même bâtiment.

Conditions d'accès

- ✓ Etre âgé de 18 ans minimum ;
- ✓ Etre ceinture noire 1er Dan minimum ;
- ✓ Avoir la licence FFK de la saison sportive en cours ;
- ✓ Diplôme de secourisme ou équivalent ; *La situation sanitaire ralentit l'accès aux formations de secourisme. Les inscriptions DIF seront donc acceptées sous réserve que le stagiaire s'engage à suivre la formation secourisme dans un délai raisonnable (le DIF ne pourra être validé que quand le secourisme l'aura été).*
- ✓ Posséder un certificat médical de non contre-indication à l'encadrement du karaté datant de moins de trois mois.



Préinscription : **date limite le 7/06/2021**

PAR MAIL à Pascal GIRODET (responsable formation ligue AURA) : girodet.pk@orange.fr
En indiquant vos nom, prénom, club, discipline pratiquée, grade, numéro de téléphone et mail.



Inscription : **date limite le 9/06/2021**

Fiche d'inscription ci-jointe ou téléchargeable sur le site de la ligue régionale AURA (Rubrique Equipe Technique Régionale → Ecole Régionale de Formation)

Envoyez la fiche remplie avec le paiement et les documents demandés à l'adresse de la ligue :
Ligue AURA Karaté et Disciplines Associées, Maison du Judo 12 Rue Saint Théodore 69003 LYON

Pour tous renseignements sur cette formation :

Pascal GIRODET (responsable formation ligue AURA) 06 83 38 00 77 girodet.pk@orange.fr

Zone Interdépartementale Auvergne De Karaté et Disciplines Associées

ARTENIUM
4, Parc de l'Artière
63122 CEYRAT
Tél. 04 73 92 43 44

auvergne@ffkarate.fr - <http://sites.ffkarate.fr/auvergne>



Photographie

à coller

FORMATION DIPLÔME D'INSTRUCTEUR FEDERAL

Fiche de candidature

ECOLE REGIONALE DE FORMATION

Ligue Régionale de : **Auvergne – Rhône - Alpes**

Responsable de la formation DIF : **Pascal GIRODET**

Date(s) de la formation : **12 et 13 juin 2021 + 26 et 27 juin 2021**

Lieu de la formation : **Centre Arténium, 4 parc de l'Artière 63122 Ceyrat**

Date limite d'inscription : **Mercredi 9/06/2021**

Etat Civil

Nom : Nom d'usage:..... Sexe : M F

Prénom :

Date de naissance : / / Pays de naissance :

Ville de naissance (avec code postal obligatoire):

Nationalité :

Profession :

Adresse permanente :

Code Postal : Ville :

Tél. : Portable :

E-mail : @

Situation

Numéro de licence : Numéro d'affiliation du club :

Discipline : Grade :

Responsabilités associatives :

.....

Responsabilités fédérales :

.....

Mode de règlement

Coût de la formation : 250 €* par chèque à l'ordre de « Ligue AURA Karaté et Disciplines Associées »

Numéro de chèque : Banque :

Nom de l'émetteur du chèque :

Montant espèces : Référence reçu :

- **Le coût de la formation pour le titulaire du DAF est de 150€ (Diplôme du DAF à joindre au dossier)**

Pièces obligatoires à joindre avec ce dossier

- 1 copie de la carte nationale d'identité (recto et verso) - être âgé au moins de 18 ans
- 1 copie du diplôme de grade du 1er dan minimum
- 1 copie de la licence fédérale de l'année en cours
- 1 certificat médical de non contre-indication à l'encadrement du karaté ou d'une discipline associée datant de moins de 3 mois
- 1 copie du PSC1 ou diplôme de secourisme équivalent en cours de validité

Demande d'admission

Je soussigné(e) : certifie l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier et demande au jury d'admission d'examiner ma candidature à l'entrée en formation au Diplôme d'Instructeur Fédéral.

Fait à : , le : Signature :

Le dossier de candidature dûment complété doit être accompagné obligatoirement de toutes les pièces à joindre.

Il devra être envoyé à l'adresse suivante :

**Ligue Régionale Auvergne – Rhône – Alpes de Karaté et Disciplines Associées
Maison du Judo 12 Rue Saint Théodore 69003 LYON**

Plus un mail au responsable de formation pour signaler votre inscription (en indiquant vos nom, prénom, club, numéro de téléphone, mail) :

girodet.pk@orange.fr